

HOTELLERIE DE PLEIN-AIR LES BICHES ****

SAS au capital de 954 666€ - SIRET 353 707 854 00017 - APE 5530Z

Camping-caravaning, pinède de 110.000m²

Catégorie Tourisme-Loisirs, grand confort

Chemin de Petite Baisse - 85270 SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ

campingdesbiches@wanadoo.fr / www.campingdesbiches.com

TEL : 02.51.54.38.82 - FAX : 02.51.54.30.74

CONTRAT DE LOCATION

NOM et PRENOM :

(name & christian name)

ADRESSE :

(address)

CODE POSTAL :

(post code)

TELEPHONE :

(phone)

VILLE (town):

Email :

NOMBRE DE PERSONNES – adultes :

- enfants :

âge :

ANIMAL – chiens de 10 kgs maximum autorisés :

(animal, dogs less than 10 kgs accepted)

RESERVATION du (from) :

au (until) :

LOCATION D'HEBERGEMENT (Accommodation renting)

ARRIVEE 15H – DEPART 10H / ARRIVAL 15.00pm – DEPARTURE 10.00am

MOBILHOME 2 chambres

MOBILHOME 3 chambres

MAISONNETTE N°

CHALET CANNELLE

CHALET GITOTEL

CHALET VANILLE

LOCATION D'EMPLACEMENT (Site for tent or caravan)

ARRIVEE 12H – DEPART 12H / ARRIVAL 12.00am – DEPARTURE 12.00am

TENTE/CARAVANE dimensions (size) :

ELECTRICITE (electricity) : oui yes / non no

REGLEMENT ACOMPTE

Verse la somme correspondant à 20% du montant de la location =

+ Frais de dossier (10€ pour un week-end)..... = 20€

+ ASSURANCE ANNULATION facultative (voir conditions au verso)

Non je ne désire pas souscrire l'assurance annulation

Oui je souscris : - 10 euros pour un emplacement

- 13 euros X ____ semaine(s) de location =

TOTAL =

par Chèque bancaire à l'ordre du Camping Les Biches chèques vacances espèces

virement CB n° _____ Exp ... / ... Crypt ___

Le solde sera à régler le jour de l'arrivée avant l'installation.

Le Soussigné déclare avoir pris connaissance et accepter les conditions générales au verso.

Le

SIGNATURE DU CLIENT

SIGNATURE DU CAMPING

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

- Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou sous-louée.
- La location n'est définitive qu'après l'envoi d'une confirmation par le loueur avec le contrat signé et l'encaissement de l'acompte.
- Les dates d'arrivées doivent être rigoureusement respectées : tout retard supérieur à 24h non signalé au camping entraîne l'annulation de la location et la perte de l'acompte.
- ANNULATION : Toute annulation avant la date d'arrivée entraîne la perte de l'acompte. Si le séjour est interrompu, l'acompte et le montant réglé à l'arrivée reste dû.

Une assurance annulation facultative mais conseillée est proposée : elle garantit le remboursement des sommes versées en cas de force majeure empêchant le séjour (voir conditions contrat Sart Assurances)

- dans le cas d'une annulation plus de 30 jours avant la date d'arrivée = remboursement de l'acompte versé, dans la limite de 20% du prix total.

- dans le cas d'une annulation moins de 31 jours avant la date d'arrivée = remboursement de l'acompte réel versé.

Départ anticipé pendant le séjour (voir conditions Sart Assurances) = remboursement des jours non utilisés.

- SEJOUR : les hébergements sont loués en haute saison du samedi 15h au samedi suivant 10h, sauf accord particulier avec le loueur.
 - à l'arrivée le solde du séjour et une caution de 300 euros (chèque ou n°CB) seront demandés.
 - le locataire est tenu de contrôler et de signaler le jour même ou le lendemain, toute anomalie remarquée.
 - dans le cas où la location n'est pas propre à l'arrivée, le locataire doit le signaler aussitôt, afin qu'une personne soit envoyée pour le ménage.
 - le jour du départ entre 8h et 10h, un état des lieux est effectué : la location doit être laissée propre, sinon une somme de 60€ sera retenue sur la caution.
 - la caution est alors restituée, ou dans un délai d'une semaine si le locataire est parti en-dehors des horaires prévus.
 - toutes les locations sont équipées de couvertures, alèses, oreillers : le locataire doit prévoir le linge de toilette et les draps.
 - seuls les barbecues à gaz sont autorisés (barbecues au charbon sont interdits par arrêté préfectoral) : toutes les locations sont équipées d'un barbecue à gaz, la bouteille restant à la charge du locataire.
- ANIMAUX : les chiens de 10 kgs maximum sont autorisés, tenus en laisse. Le locataire devra présenter le carnet de vaccination et s'acquitter d'un supplément de 3 euros par jour.
- PISCINE : l'accès est réservé aux clients du camping. Les caleçons de bain sont autorisés.
- Tout client est tenu de se conformer au règlement intérieur du camping